

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU JEUDI 13 OCTOBRE 2022
ORDRE DU JOUR

18 h 30 à 18 h 45

Appel nominal.

Nomination d'un secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du jeudi 30 juin 2022.

Information sur les décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

18 h 45 à 21h00 : 27 questions : ADMINISTRATION GENERALE - VILLE NUMERIQUE - PREVENTION - SECURITE - FINANCES – URBANISME - CULTURE - RESSOURCES HUMAINES - JEUNESSE et FAMILLE – EDUCATION - ARCHITECTURE et BATIMENTS - PATRIMOINE - ESPACE PUBLIC - MOYENS GENERAUX – AFFAIRES FUNERAIRES.

I. ADMINISTRATION GENERALE – Thierry LEFEVRE

1. Désignations dans divers organismes.
2. Approbation de la modification des statuts de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest.
3. Demande de protection fonctionnelle.

II. VILLE NUMERIQUE – Thierry LEFEVRE

4. Autorisation de signer le marché de services de télécommunication - lot n°2.

III. PREVENTION – SECURITE – Thierry LEFEVRE

5. Approbation du protocole relatif au partenariat avec le Parquet de Nanterre.

IV. FINANCES – Edith LETOURNEL

6. Décision modificative n°3 du budget de la commune. Exercice 2022.
7. Approbation du contrat de développement entre la Ville et le Conseil départemental des Hauts-de-Seine.
8. Garantie d'emprunt communale à l'association « Institut Catholique de Lille » pour le financement de l'acquisition d'un immeuble situé 2, allée des Moulineaux.

V. URBANISME – Philippe KNUSMANN

9. Approbation du rapport d'activité de la Société d'économie mixte Seine Ouest Habitat et Patrimoine pour l'exercice 2021.

VI. CULTURE – Fabienne LIADZE

10. Approbation de l'avenant n°2 de la convention de partenariat relative au « PASS MALIN » entre le Conseil départemental des Yvelines, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine et la Ville.
11. Approbation des nouveaux règlements intérieurs de la Ludothèque et de l'Espace Ludique Marcel Aymé.

VII. RESSOURCES HUMAINES - Nathalie PITROU

12. Fixation des modalités d'organisation du vote électronique pour les représentants du personnel au comité social territorial.
13. Fixation du taux de vacation d'un ostéopathe.
14. Actualisation des taux des indemnités de fonction allouées au Maire, aux Adjoints au Maire et aux conseillers municipaux délégués.
15. Modification du tableau des effectifs.
16. Modification du tableau des emplois et autorisation d'occuper des emplois permanents par des agents contractuels.

VIII. JEUNESSE et FAMILLE – Alain LEVY

17. Approbation d'une convention de partenariat entre la Fondation le Camp des Mille - Mémoire et Éducation, le CLAVIM et la Ville.

IX. EDUCATION – Bernard DE CARRERE

18. Approbation d'une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine afin de renforcer le contrôle de l'obligation d'instruction.

X. ARCHITECTURE et BATIMENTS – Fanny VERGNON

19. Approbation de la modification n° 1 aux marchés de travaux relatifs à la réhabilitation du Centre de la Petite Enfance Marie MARVINGT.
20. Approbation de la modification n°1 au marché d'assurances construction de la Cité des sports.
21. Approbation d'une convention de refacturation des charges diverses du conservatoire Niedermeyer entre l'Établissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest et la Ville.

XI. PATRIMOINE – Fanny VERGNON

22. Autorisation de signer un acte constitutif de servitude de passage pour piétons dans le cadre de l'opération sise 61-63, avenue Victor Cresson.
23. Acceptation d'un legs pour construire et améliorer les maisons de santé et pour personnes âgées.

XII. ESPACE PUBLIC – David DAOULAS

24. Approbation de la convention relative à l'astreinte hivernale entre la Ville et l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest.

XIII. MOYENS GENERAUX – Etienne BERANGER

25. Lancement d'un appel d'offres ouvert relatif à la réalisation de prestations de régie technique dans divers sites et bâtiments.

26. Lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'achat de mobiliers divers.

XIV. AFFAIRES FUNERAIRES – Etienne BERANGER

27. Autorisation de signer la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales PayFIP entre la Direction Générale des Finances Publiques et la Ville.

21h00 : fin de la séance du Conseil municipal.